



Le 26 juillet 2019

**AUX MEMBRES DE LA
CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL**

AVIS D'ÉLECTION

Conformément aux règlements généraux de la Conférence des cadres retraités de Montréal (CCRM), les membres de la CCRM doivent élire les administrateurs du conseil d'administration.

Vous trouverez, en annexe, le processus électoral décrit à l'article 22 de la constitution et règlements de la Conférence des cadres retraités de Montréal.

Tout membre en règle de la CCRM est éligible à titre d'administrateur du conseil d'administration.

Postes en élection :

- Le vice-président (mandat de 2 ans)
- Le secrétaire (mandat de 2 ans)
- Les administrateurs : 2 postes administrateurs (mandat de 2 ans)

Calendrier électoral :

- **29 août 2019** : début de la campagne électorale et de la mise en candidature;
- **12 septembre 2019** : fermeture de la campagne électorale et de la mise en candidature;
- **26 septembre au 10 octobre 2019** : élection aux postes où il y a plus d'un candidat (*il est à noter que le scrutin se fait par courrier, voir article 22*);
- **24 octobre 2019** : proclamation des élus lors de l'assemblée annuelle.

Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent demander le formulaire approprié à Mme Nathalie Deneault, directrice administrative, au 514 499-1130.

Michel Milot
Président d'élection

